

Réunion restreinte du 19 Décembre 2019

P.V. n° 5

Président : M. CURIDA.

Présents : MM. BORDIER - DEMARQUE – DAUBA.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD.

COUPE NATIONALE FUTSAL

au plus tard le 19/10/2019	1er Tour	3	matches avec	6	clubs			
au plus tard le 23/11/2019	2ème Tour	10	matches avec	3	clubs	+	17	entrants
au plus tard le 14/12/2019	3ème Tour	5	matches avec	10	clubs	+		
Samedi 11/01/2020	Finale Régionale	3	matches avec	5	clubs	+	1	entrant

3ème Tour :

La Commission homologue les résultats des 5 matches de ce tour.

FINALE REGIONALE

Elle aura lieu le **samedi 11 janvier 2020 à Royan** (Charente-Maritime) à partir de 13h30 (début des rencontres) dans le gymnase de l'Espace Cordouan – 24, rue Henry Dunant – 17200 **ROYAN**.

Entrée gratuite

La salle sera ouverte à partir de 12h30 pour les officiels, les joueurs, les arbitres, les dirigeants et le public.

L'organisation de cet après-midi sportif est assurée par le club local de Sacoches Atlantique Royan Futsal et la section Futsal de la LFNA.

Programme de cette journée

- **10h00** : réunion de la section Futsal de la LFNA
- **11h45** : Repas de la commission et invités
- **12h30** : Ouverture de la salle
- **13h30** : 1^{ère} rencontre = R.C. NIORTAIS / GIRONDINS FUTSAL
- **15h00** : 2^{ème} rencontre = A.S. PESSAC CHATAIGNERAIE / FUTSAL ANGOULEME
- **16h30** : 3^{ème} rencontre = DYNAMO ST PANDELON / F.C. LIBOURNE
- **18h00** : Remise des récompenses aux 3 vainqueurs + verre de l'amitié.

Le tirage au sort a été effectué par Mme AYRAULT, membre de la C.R. de Discipline.

Durée des rencontres

2 x 20 minutes (temps **effectif** : salle équipée d'un chronométrage électronique). Un temps mort d'une minute par période et par équipe. Cumul des 5 fautes par période. A la fin du temps réglementaire, si les deux équipes sont à égalité, l'arbitre procédera à **une prolongation de 2 x 5 minutes**. Si les deux équipes sont encore à égalité, l'arbitre fera exécuter l'épreuve des tirs au but pour déterminer le vainqueur (3 tireurs, remplaçants compris, si égalité à l'issue des 3 tirs, principe de la « mort subite »).

Règlementation technique

Règlementation fédérale : Lois du jeu – terrain – ballon – fautes et incorrections (règles Futsal – saison 2019/2020, complétées par le règlement F.I.F.A.).

Terrain : Le marquage du terrain sera réalisé par le club organisateur, soutien de cette manifestation sportive.

Nombre de joueurs : Chaque équipe sera composée de 5 joueurs et de 7 remplaçants, gardien de but compris. Seuls les licenciés F.F.F. peuvent participer. Ne pourront participer aux rencontres que les joueurs licenciés au club dans la catégorie Seniors ou ayant la possibilité de pratiquer médicalement en seniors.

Ballons : Chaque club devra fournir un ballon de Futsal.

Maillots et chaussures : Les clubs devront avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleur différente, et être équipés de chaussures appropriées (de préférence avec semelles blanches par respect des installations). Les chasubles (de couleur différente des maillots) sont obligatoires pour les remplaçants et pour respecter les procédures de remplacement.

Rappel : Les **protège-tibias**, **brassard du capitaine** sont **obligatoires**; d'autres, facultatifs et encadrés (couleurs notamment) : chemises, cuissards, sur-chaussettes, etc... ; et d'autres, interdits : tous bijoux.

Secours : Chaque équipe se munira de sa trousse d'urgence de premiers secours.

Arbitrage : Les **7 arbitres officiels (dont le chronométrateur) des trois rencontres** seront désignés par la Commission Régionale d'Arbitrage.

Délégation : La commission des délégués fournira **3 délégués**.

Feuilles de matches : Elles seront gérées par la section Futsal de la LFNA.

Discipline : Les sanctions prononcées lors des matches de Futsal doivent être purgées, selon les modalités de purges telles que définies à l'article 226 des Règlements Généraux de la F.F.F. Les dossiers seront transmis à la Commission Régionale de Discipline pour suite à donner.

Dans le cadre des rencontres de futsal, les sanctions prononcées sont :

- Avertissement
- Exclusion (2^{ème} avertissement ou exclusion directe).

Le joueur exclu ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants.

L'équipe peut être complétée après deux minutes effectives de jeu avec l'autorisation de l'arbitre ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces deux minutes.

COMPETITIONS REGIONALES – SECTION FUTSAL

PAGE 3/4

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuit le jeu sans modification jusqu'au terme des deux minutes.

Si les deux équipes jouent avec 4 ou 3 joueurs et qu'un but est marqué, elles gardent le même nombre de joueurs.

Dotations

Chaque équipe vainqueur se verra remettre une dotation de 12 sweats NIKE (1 par joueur).

Le club organisateur (SACOCHE ATLANTIQUE ROYAN FUTSAL) recevra un lot de ballons FUTSAL.

Correspondants

M. Jonathan PROU – Vice-Président de Sacoches Atlantique Royan Futsal (*club support*)

Tél : 07.69.14.49.27

M. Robert CURIDA – Référent Futsal LFNA, *coordonnateur de l'organisation*

Tél : 06.88.96.70.68

Tous les cas non-prévus et les litiges éventuels au présent règlement seront jugés en dernier ressort par la section futsal régionale

COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FUTSAL

Les matches du 1^{er} tour seront à jouer au plus tard lors de la semaine 6.

Le tirage au sort du 1^{er} Tour sera effectué par la Commission le samedi 11 Janvier 2020.

Les équipes pourront s'engager par Footclubs jusqu'au 31/12/2019.

A ce jour, 40 équipes se sont engagées.

CHAMPIONNATS

FUTSAL REGIONAL 2

Match n° 21999965 – U.S. Mussidan St-Médard Ent. / Stade Pauillacais F.C. du 28/11/2019

Courriel du Stade Pauillacais F.C. du 28/11/2019 à 19H07 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du Stade Pauillacais F.C.**

Amende de 58 euros pour forfait au Stade Pauillacais F.C. (2^{ème} forfait).

Les 3 officiels (2 arbitres + 1 délégué) s'étant déplacés (pas prévenus de ce forfait de façon officielle), leurs frais de déplacement **seront pris en charge par le club du Stade Pauillacais F.C.**

Point sur les championnats régionaux Futsal R1 et R2

En Régional 1, championnat très disputé et à l'issue de ce premier tiers de la compétition, le podium est occupé dans l'ordre par les équipes suivantes :

Girondins Futsal – A. Balle au Pied St-Médard – Collectif Charente Angoulême Basseau

Au vu de la qualité des autres équipes, nous pouvons dire qu'à ce stade rien n'est joué.

En Régional 2, championnat également très relevé avec des équipes de très bon niveau, le podium est actuellement occupé dans l'ordre par :

Stade Montois – F.C. des Portes de l'Entre Deux Mers – U.S. Mussidan St-Médard Ent.

Toutefois, en fonction d'une rencontre en retard, le F.C. Martignas Illac peut espérer jouer les trouble-fête.

Les places qualificatives pour la montée en Régional 1 vont être disputées, ce qui nous promet de belles rencontres en perspective.

POINT SUR LE QUESTIONNAIRE FUTSAL

25 clubs ont répondu au questionnaire adressé par la C.R. Futsal.

De nombreuses équipes départementales ne souhaitent pas participer au niveau régional en raison des déplacements. Certaines demeurent intéressées en espérant une poule NORD pour la saison prochaine au niveau Régional 2.

La Commission propose d'étudier chaque cas et d'apporter une réponse individualisée courant Février.

La commission rappelle aux clubs que toutes les communications doivent être adressées uniquement au service Compétitions de la Ligue à l'adresse : pmouthaud@lfn.fff.fr par la messagerie Zimbra, seule officielle (pas de messagerie personnelle).

Prochaine réunion : le samedi 11 Janvier 2020 à 10H00 à ROYAN.

Le Président,
Robert CURIDA

Les Secrétaires de séance
Philippe MOUTHAUD / Vincent VALLET

Procès-Verbal validé le 19/12/2019 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.